

MINISTERE DE LA DEFENSE

Paris, le 11 septembre 1991

ETAT - MAJOR DES ARMEES

CENTRE D'EXPLOITATION
DU
RENSEIGNEMENT MILITAIRE

14, rue Saint-Dominique

00450 ARMEES

Tél :

N° 14061/DEF/EMA/CERM/2/CD

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 660574 du 09 FEV 2021

FICHE

OBJET : Rwanda-Ouganda-Zaïre : incident aérien.
PIECE JOINTE : Une carte.

I.- FAITS :

Le 10 septembre vers 08h30 locales, un FOKKER 27 (immatriculé 9 QCBE) de la compagnie zaïroise SCIBE-AIRLIFT (1), venant de Goma (Zaïre), effectue le vol Kigali (Rwanda) - Beni (Zaïre). Alors qu'il se trouve à une altitude de 16.000 pieds (2), à quelques kilomètres au sud-est de la localité ougandaise de Kabalé, donc un peu au nord de la frontière rwando-ougandaise, il est touché par un missile sol-air léger.

Endommagé (fuselage éventré, moteur droit arrêté...), il réussit à se poser à Goma avec deux blessés légers.

II.- COMMENTAIRES :

* Depuis plusieurs mois, nous savons avec certitude que les rebelles du Front Patriotique Rwandais disposent de missiles sol-air légers. Un missile SA 16 a d'ailleurs été récupéré, lors d'un accrochage, par l'armée rwandaise. Ce type d'armement, qui n'est pas en dotation dans l'armée ougandaise, pourrait avoir été fourni par la Libye : lors de sa visite d'octobre 1990 à Kampala, le colonel Kadhafi était accompagné de 3 avions C 130 de "matériel"...

* Le fait que les rebelles du FPR aient pris à partie un avion civil au dessus de l'Ouganda montre que ceux-ci :

- veulent manifester leur existence par tous les moyens y compris ceux qui leur donne une publicité certaine,

- n'hésitent pas à impliquer les autorités de Kampala dans leurs affaires puisque le missile a été tiré à plusieurs kilomètres au nord de la frontière rwando-ougandaise. Le président Museveni n'a pas les moyens (ni même sans doute la volonté) d'empêcher ou de restreindre les libres activités des rebelles du FPR dans le sud de l'Ouganda.

.../...

(1) cette compagnie, dont le siège est à Kinshasa, dispose de 13 appareils dont 5 FOKKER.
(2) le sol est, dans cette région, entre 6.000 et 9.000 pieds au dessus du niveau de la mer.

* Il est, par contre, peu probable que ces rebelles agissent plus profondément au Rwanda, en particulier jusqu'à Kigali. En effet, d'ethnie tutsie, très minoritaire au Rwanda (1), ils ne peuvent compter trouver un quelconque appui dans la population hutue.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° : 600574 du 09 FEV 2021

(1) moins de 10 % de la population.

048

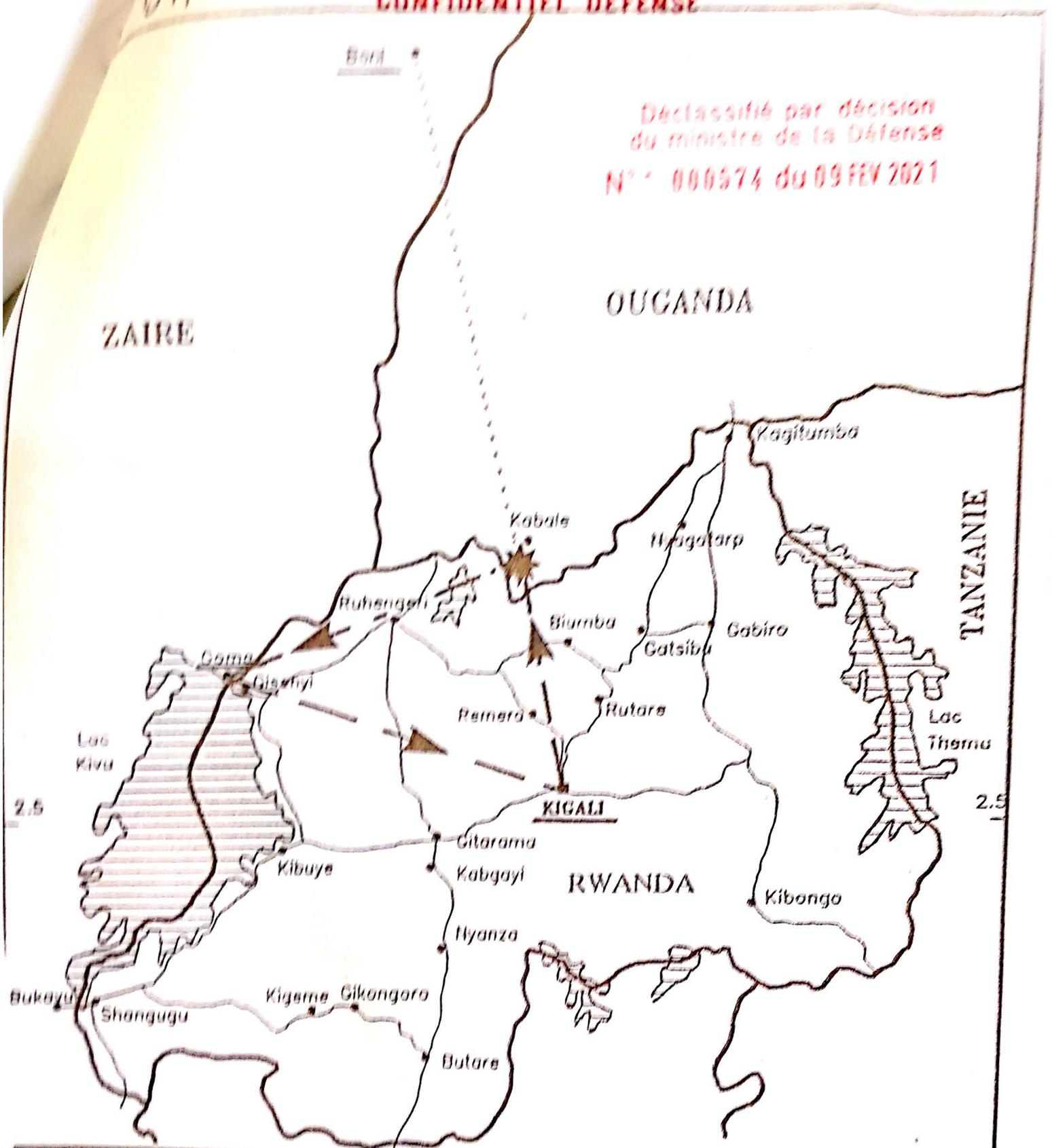
CONFIDENTIEL DEFENSE

Declassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 09 FEV 2021

ZAIRE

OUGANDA

TANZANIE



2.5

2.5

LEGENDE

- Trajet de l'avion
- Incident



CONFIDENTIEL DEFENSE